

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

Le Conseil d'Administration de TUNISAIR informe les actionnaires détenteurs d'une participation ne dépassant pas 0,5% du capital social pour les personnes physiques et inférieure à 5% pour les personnes morales, que l'Assemblée Générale Elective se tiendra le vendredi 21 avril 2017 à 10h.00 au siège social de la société pour l'élection d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

Chaque électeur ne peut être mandataire de plus de deux mandats.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.